



PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2014

SÉANCE ORDINAIRE

1. Présences et quorum

PRÉSENTS:

Conseillers / Conseillères : **M. Marcel Nadeau**
M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu
Mme Bibiane Gagnon

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Deux (2) personnes dans l'assistance

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

14-98

Tout en laissant le point varia ouvert,

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et unanimement résolu :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT DE 2013 PAR LA FIRME MALLETTE

14-99

Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
Appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
Et unanimement résolu :

QUE le conseil accepte le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant
présentés par Mme Manon Albert, de la firme Mallette.

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 MAI 2014**
14-100 **CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2014;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter une modification à la résolution numéro 14-90;

CONSIDÉRANT QUE la résolution est résolue unanimement et devait être résolu à la majorité car monsieur Rodrigue Ouellet est contre la proposition.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Marcel Nadeau
et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2014 soit et est adopté avec la modification apportée.

5. **LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES**
14-101 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,

appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et résolu unanimement;

QUE les comptes du mois de MAI sont acceptés par les membres du conseil municipal, pour un montant de **61 415.26\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

6. **CORRESPONDANCE**

Dépôt de l'état des revenus et dépenses du mois de MAI 2014.

- 14-102 **CLUB DE MOTO AVENTURE CHIC-CHOCS/demande de droits de passage**
Le club de Moto Aventure Chic-Chocs est composé en majeure partie de motos semi-trail/semi-route et enduro qui demande à la municipalité des droits de passage sur certaines routes.

CONSIDÉRANT la circulation des camions lourds sur les routes demandées soit : rang 8 Est, la Route de Saint-Charles-Garnier, la rue Principale et le rang 7 Ouest;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge que ces routes ne sont pas sécuritaires

pour ce type de véhicules;

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Nancy Pineault
et unanimement résolu :

QUE le conseil refuse des droits de passage au club Moto Aventure Chic-Chocs dans
notre municipalité.

DEMANDES DE PONCEAUX EN CIMENT USAGÉS

14-103 Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le conseil accepte la demande de monsieur Réjean Blanchette pour des ponceaux
en ciment usagés.

14-104 Il est proposé par madame Nancy Pineault,
Appuyé par monsieur Bruno Roy
Et unanimement résolu :
QUE le conseil accepte la demande de monsieur Alain Parent pour trois (3) ponceaux en
ciment usagés de 15 pouces, afin de rallonger l'entrée principale de sa propriété située
au 767, rue Pineault.

7. MRC DE LA MITIS
M. le maire présente un résumé de la dernière réunion de la MRC de La Mitis.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. VOIRIE

14-105 **SERVICE EN GÉNIE MUNICIPAL / MRC DE LA MITIS**
Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu,
Appuyé par monsieur Marcel Nadeau
Et unanimement résolu :
QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier désire se prévaloir du service de génie
municipal de la MRC de La Mitis, afin d'obtenir des services-conseils de votre technicien
pour la réfection de notre réseau routier.

GRAVIER TAMISÉ

14-106 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Nancy Pineault
et unanimement résolu :
QUE le conseil autorise l'achat de cinq à six voyages de gravier tamisé des constructions
Jalbert et Pelletier. Coût du gravier tamisé : 125\$ du voyage

DE faire niveler, étendre du gravier et de l'abat-poussière, dans les chemins municipaux, lorsque la température le permettra.

10. GARAGE MUNICIPAL

- 14-107** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu :
QUE le conseil autorise l'achat d'une lumière avec œil magique, elle devra être installée au-dessus de la porte de la nouvelle caserne incendie.
DE faire réparer le fascia

11. NOMMER UN MAIRE SUPPLÉANT

- 14-108** Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu :
QUE le conseil nomme madame Nancy Pineault comme mairesse suppléante pour les trois prochains mois. À ce titre, en l'absence du maire, elle est autorisée à signer les documents de la municipalité en compagnie de la directrice générale. Elle est de plus désignée à représenter la municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit.

12. JOURNAL « LE CHARLOIS »

- 14-109** Il est proposé par madame Nancy Pineault, Appuyé par madame Bibiane Gagnon Et unanimement résolu :
QUE le conseil autorise à ce que l'imprimante soit apportée chez madame Annie Béland, responsable du journal.

13. VARIA

1. OFFRE D'EMPLOI –OPÉRATEUR CAMION À NEIGE

- 14-110** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu :
QUE le conseil ouvre le poste d'opérateur de camion à neige, il sera affiché dans le Journal l'Avantage, le journal Le Charlois et sur le site Internet.
La date limite pour recevoir les candidatures est le 29 juillet 2014.

2. PARC MUNICIPAL

- 14-111** Suite à une visite d'inspection par un inspecteur de notre compagnie d'assurances; Il est proposé par madame Bibiane Gagnon, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement :

QUE le conseil autorise les travaux suivants :

Enlèvement de terre près des équipements de jeu surélevé;

Achat de gravier pour obtenir une surface de protection (sol amortissant) qui dépassera le périmètre des équipements de manière à couvrir la zone protectrice.

Ces travaux seront effectués par les constructions Jalbert et Pelletier ainsi que l'achat du gravier.

Ces travaux seront supervisés par madame Bibiane Gagnon et monsieur Raoul Garon.

2. TERRAIN RUE PINEAULT

14-112

Aucun citoyen n'est intéressé à démolir le garage situé sur la rue Pineault;

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau

appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet

et unanimement résolu :

QUE le conseil demande les services des constructions Jalbert et Pelletier pour la démolition du garage et pour effectuer le nivelage du terrain.

3. SALLE MUNICIPALE

14-113

Il est proposé par monsieur Bruno Roy

Appuyé par madame Bibiane Gagnon

Et unanimement résolu :

QUE le conseil demande les services Constructions Mitissienne pour fabriquer un petit toit au-dessus de la hotte de la cuisine, à l'extérieur de la salle, pour éviter le gel.

4. URBANISME

14-114

DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT QUE monsieur Raynald Gagnon demande à la municipalité l'autorisation de raccorder sa maison mobile située près de la Route 298, au réseau d'égout;

;

Il est proposé par madame Nancy Pineault,

Appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet

Et unanimement résolu :

D'autoriser la réalisation des travaux pour permettre le branchement aux services municipaux d'égout domestique pour la maison mobile située près de la Route 298.

Les travaux devront s'effectuer selon les exigences du règlement numéro 143 concernant l'installation des clapets, les branchements et les rejets à l'égout.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

14-115 Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu de lever la séance à 22h25.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.